

Jean Monnet, Mémoires: extrait sur le choix du siège des institutions

Légende: Dans ses Mémoires, Jean Monnet évoque les raisons pour lesquelles la ville de Luxembourg fut choisie pour accueillir les institutions de la CECA.

Source: MONNET, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976. 642 p. ISBN 2-213-02278-X. p. 432-434.

Copyright: "Mémoires"

de Jean Monnet

(c) Librairie Arthème Fayard, 1976

URL: http://www.cvce.eu/obj/jean_monnet_memoires_extrait_sur_le_choix_du_siege_des_institutions-fr-3971d8ca-

1/2

10fb-42cb-a1cf-efebbd1fb6f0.html

Date de dernière mise à jour: 03/04/2014

03/04/2014



Jean Monnet, Mémoires

[...]

Une conférence des Six fut enfin réunie à Paris le 23 juillet avec, comme ordre du jour, le choix du siège des institutions, des hommes, des langues et l'Europe politique. [...] La discussion sur le siège fut une ultime et dérisoire parade du droit de veto. Elle débuta un mardi matin et se termina le jeudi à l'aube sur un arrangement équivoque que seule la force des choses devait entériner avec le temps. Comment la Haute Autorité se trouva-t-elle à Luxembourg après dix-huit heures de marchandages, c'est une histoire peu glorieuse.

Je n'avais pas de préférence pour tel ou tel lieu en Europe, l'important était que ce lieu fût le siège unique de toutes les institutions à créer et qu'il fut érigé en territoire européen, préfiguration du district fédéral de l'avenir. Cette proposition n'avait rien d'utopique et la Communauté eût probablement grandi dans un autre climat si les gouvernements avaient eu la sagesse de lui édifier de toute pièce une capitale et de la soustraire aux rivalités et aux influences nationales. Mais en juillet 1952, chacun avait sa ville candidate. La France plaidait pour Strasbourg appuyée par l'Italie, la Belgique pour Liège, les Pays-Bas pour La Haye. Pourquoi, au dernier moment, Schuman lança-t-il l'idée de Sarrebruck, je peux m'imaginer qu'il crut tenir à la fois la solution de plusieurs difficultés. Il ne fit qu'en ajouter une nouvelle, car Adenauer fut surpris par cette tentative de régler le problème de la Sarre en l'« européanisant » et il en manifesta de l'humeur. Bien qu'elle répondit à deux de mes souhaits – le district et l'unité de siège - , je ne pensais pas que la proposition fût saine, car le contentieux sarrois que je connaissais de longue date ne serait pas effacé par un expédient politique. De Gasperi vint à l'aide de Schuman en proposant de renvoyer la décision en septembre après un accord franco-allemand sur la Sarre. La perspective d'un nouveau délai me parut inacceptable et je le fis savoir aux ministres : « La C.E.C.A. a déjà assez attendu, ce sont les experts qui vous le disent. »

La course à la capitale reprit, pour ne s'arrêter qu'au bénéfice de la lassitude. A trois heures du matin, nous étions à Turin et à Strasbourg à la fois. Je déclarai qu'il ne fallait plus alors compter sur moi comme président de la C.E.C.A. — l'offre venait de m'en être faite par les six gouvernements. Dans la confusion, je me souviens que Van Zeeland eut ce mot qui en dit long : « Il est tard, nous sommes tous fatigués, je vais donc parler franchement... » On avait suggéré Bruxelles, il s'y opposa : pour des raisons électorales, son mandat se limitait à Liège. Paris ou ses environs, qui tentait certains, fut écarté par Schuman : Pflimlin, maire de Strasbourg, eût fait un malheur. Alors, on entendit la voix de Bech qui semblait jusque-là somnoler : « Je propose que le travail commence aussitôt à Luxembourg, cela nous donnera le temps de réfléchir à la suite. » Tout le monde fut soulagé, et c'est ainsi que la C.E.C.A. eut son siège « précaire » dans une petite ville qui est devenue un carrefour de l'Europe. La conférence se sépara après avoir décidé de quatre langues officielles. Elle avait oublié le point principal de son ordre du jour, l'Europe politique. On en reparlerait en septembre.

2/2

[...]

03/04/2014